

DÉMARCHARGE À DOMICILE

CONTRAT

d'électricité et/ou de gaz



Signature

Nous vous rembourserons à la fin de l'année !

Vous allez payer moins cher par mois !

Chez nous, vous aurez le tarif social !

Un démarcheur sonne à votre porte et vous propose un contrat d'énergie présenté comme attractif ?

Ne signez aucun contrat d'énergie à domicile, il s'agit peut-être d'une arnaque !

Service Énergie : 02/600 57 43



St Gilles Gillis



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE
GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPS COMMISSIE



LE DÉMARCHAGE À DOMICILE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le démarchage à domicile est une pratique commerciale. Des vendeurs parcourent les rues et sonnent à votre porte afin de vous offrir, par exemple, un contrat d'électricité et/ou de gaz. Certains vendeurs ont malheureusement des pratiques abusives. Ils se font passer pour votre fournisseur actuel ou vous proposent de nombreux avantages auxquels il est difficile de résister. Résultat : le contrat signé révèle de mauvaises surprises et/ou vous changez de fournisseur sans même le savoir...

LE CAFA ASBL PEUT VOUS AIDER !

Collez l'autocollant « **Pas de démarchage !** » sur votre boîte aux lettres ou de manière visible afin de signaler aux démarcheurs que vous ne souhaitez pas recevoir leurs offres.

(Cet autocollant est disponible gratuitement à l'accueil du CAFA Asbl et d'Eco&Co)



Une initiative de : Infor GazElec, Centre d'Appui SocialEnergie, RWADE, Energie Info Wallonie, Samenlevingsopbouw et Test-Achats.

Après toute signature de contrat, vous bénéficiez d'un **déla**i de rétractation de 14 jours calendrier lorsque vous recevez la confirmation écrite du fournisseur.

LORS D'UN DÉMARCHAGE ABUSIF À DOMICILE, N'HÉSITEZ PAS À ENVOYER UNE PLAINTÉ ÉCRITE À :

Service de Médiation pour l'énergie

Boulevard du Roi Albert II, 8 bte 6

1000 Bruxelles

LORS D'UN DÉMARCHAGE À DOMICILE, VOUS AVEZ SIGNÉ UN CONTRAT D'ÉNERGIE QUI, APRÈS RÉFLEXION, NE VOUS CONVIENT PAS ?

Si vous avez besoin d'aide, adressez-vous au **Service Energie du CAFA Asbl** avant la fin du délai de rétractation.

CONTACT

Prenez rendez-vous soit :

Par téléphone : 02 600 57 43

Sur place : Rue du Fort, 25 1060 Saint-Gilles

Par mail : energie@cpasstgilles.irisnet.be

Du lundi au jeudi de 08h30 à 16h30 et le vendredi de 08h30 à 12h30